Le réseau de l'intelligence électrique

GT SSY FRÉQUENCE

24/01/2017

CONTENU

1. CHOIX DE LA PROCHAINE DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION (TOUS)
2. RETOUR DES ACTEURS SUR LES PREMIÈRES ENCHÈRES FCR (TOUS)
3. RETOUR SUR LE DISPOSITIF SIMPLIFIÉ DE MARCHÉ SECONDAIRE FACILITÉ (RTE, TOUS)
4. DÉFINITION DU DISPOSITIF CIBLE DE MARCHÉ SECONDAIRE FACILITÉ (RTE, TOUS)
5. CONSULTATION PUBLIQUE FCR EN COURS (RTE, TOUS)

1

CHOIX PROCHAINE DATE DE RÉUNION

CHOIX PROCHAINE DATE DE RÉUNION

Vers mi mars 2017

Sujets prévisionnels pour cette réunion (peut évoluer) :

REX participation premier site RPD

REX réserve secondaire soutirage

Valeur de S 2017

Premiers travaux sur l'activation de l'énergie de réserve secondaire selon la préséance économique

2 RETOUR DES ACTEURS SUR LES PREMIÈRES ENCHÈRES FCR

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE L'APPEL D'OFFRES FCR

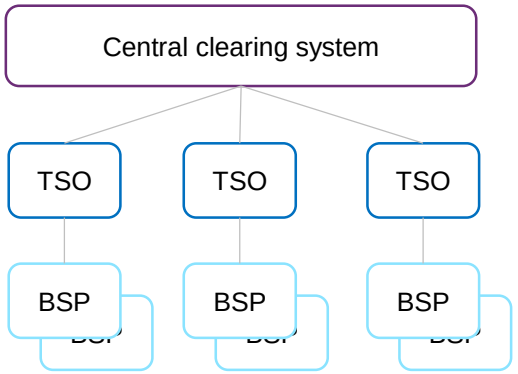
Modèle TSO-TSO :

Soumission des offres des BSP à leur « connecting TSO »

Transmission par chaque TSO des offres et de son besoin à un algorithme central

Besoin global = somme des besoins de chaque TSOs

Sélection des offres par un algorithme centralisé



Un unique produit de FCR :

Produit symétrique

Produit base hebdomadaire (lundi > dimanche) : 168h

Minimum 1MW, résolution1MW

Produit divisible

Rémunération au prix de l'offre

Processus :

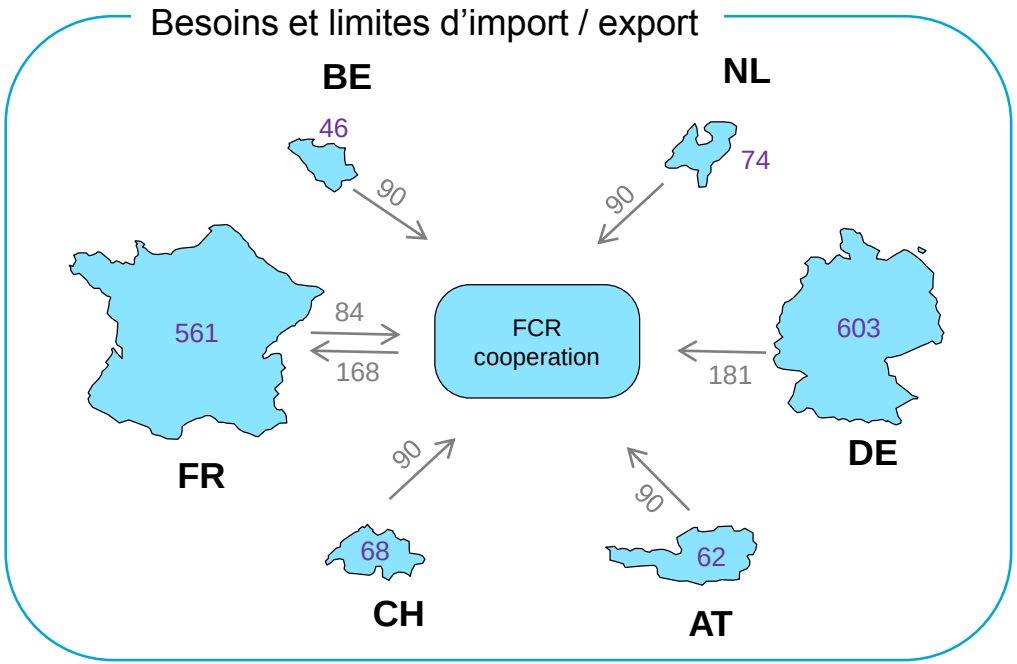
Enchère se déroulant le mardi de la semaine S-1

Algorithme :

Minimisation du coût global de constitution

Sous respect des contraintes d'import/export par GRT

BESOINS ET LIMITES



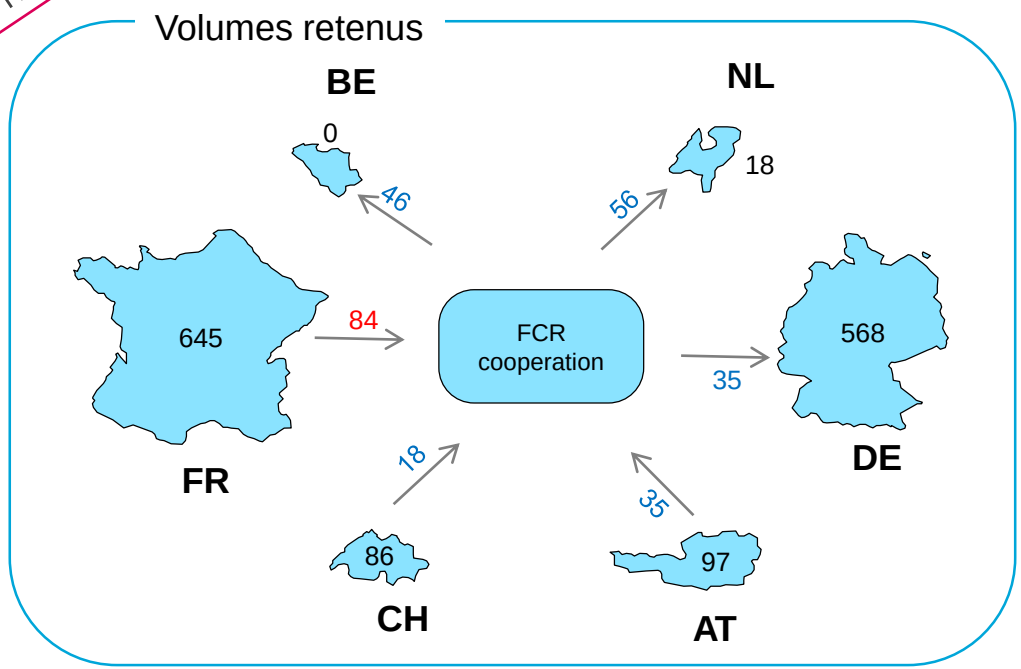
84 ⇄ 168 Limites d'import / export

561 Besoin dans l'enchère commune

Valeurs en MW
AT, CH, DE et FR contractualisent 100% de leur besoin de FCR via l'enchère commune
NL n'en contractualise que 70% (le reste via une enchère nationale)
BE n'en contractualise qu'un volume variable hebdomadairement entre 0 et 70% (le reste via une enchère nationale)
Les limites d'import seront mises en œuvre lors de l'entrée en vigueur du règlement SOGL
Les limites d'import / export de la France sont temporaires

VOLUMES RETENUS S3 2017

Résultat S3 2017



56 → Import / export

84 → Import / export atteignant la limite

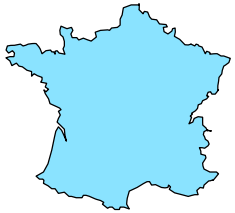
97 Volume retenu

Valeurs en MW

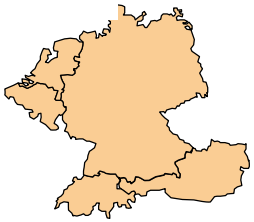
PRIX S3 2017

Résultat S3 2017

Prix marginaux des zones non congestionnées



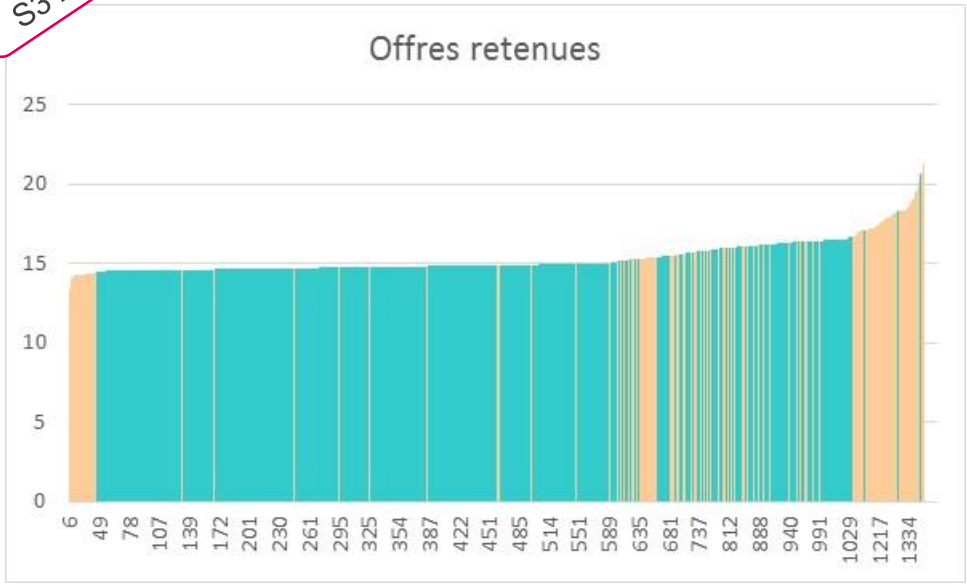
FR
16,49



AT, BE, CH, DE, NL
21,37

Valeurs en €/MW/h
La rémunération des offres s'effectue au prix de l'offre (pay-as-bid)

Résultat S3 2017



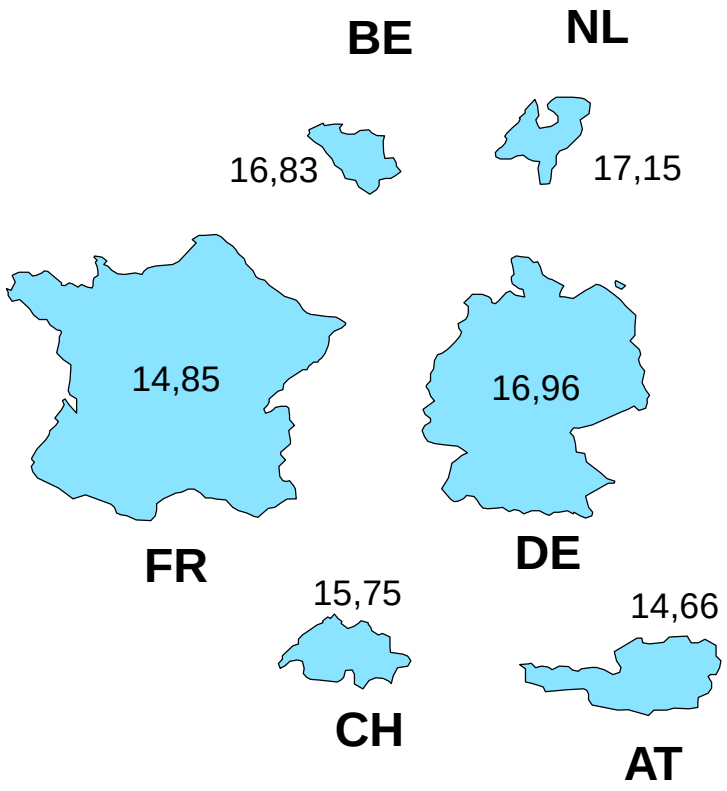
Offre française

Offre étrangère

PRIX DE REVIENT MOYEN S3 2017

Résultat S3 2017

Prix de revient moyen par pays



Valeurs en €/MW/h
Après la mise en œuvre des flux financiers de compensation entre pays

Retour des acteurs?

3 RETOUR SUR LE DISPOSITIF SIMPLIFIÉ DE MARCHÉ SECONDAIRE FACILITÉ

Existence d'un marché secondaire des SSY :

Les responsables de réserve peuvent s'échanger des capacités de FCR et aFRR de gré à gré en notifiant leurs transactions à RTE via le dispositif de NER depuis 2014
Ces échanges sont utiles en théorie pour l'optimisation des portefeuilles, mais aussi pour la gestion des risques

Suppression d'un dispositif historique de réduction de pénalité après aléa :

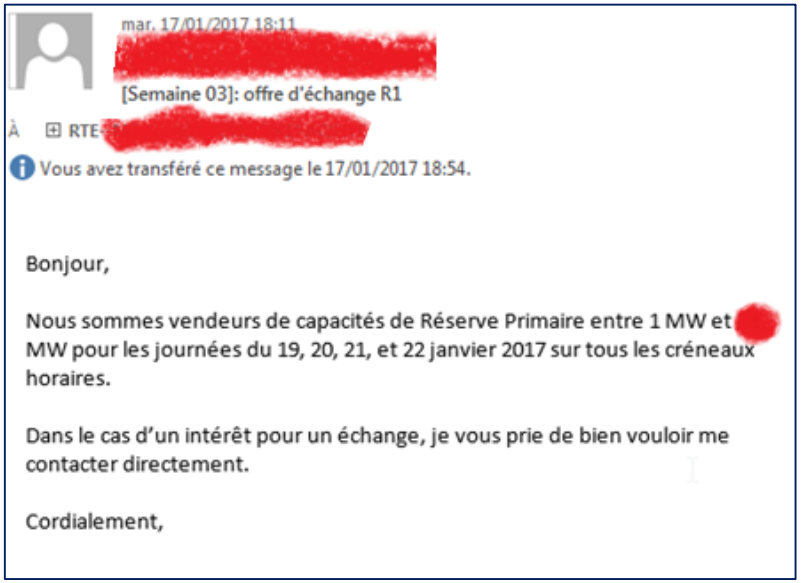
A la mise en place de l'appel d'offres FCR, RTE a proposé en 2016 la suppression d'un dispositif historique de réduction d'indemnité pour les acteurs subissant un aléas sur leurs capacités
Certains acteurs s'y sont opposés, arguant de difficultés à trouver des contreparties sur le marché secondaire
La CRE a approuvé la proposition de RTE mais a demandé que soit amélioré le marché secondaire

Délibération CRE du 1er décembre 2016 :

La CRE demande à RTE de mettre en œuvre, ***d'ici le 1er avril 2017, un « marché secondaire facilité »,*** *c'est-à-dire une plateforme ouverte permettant aux acteurs qui le souhaitent d'annoncer leurs offres (en volumes et en prix), à l'achat et à la vente, sur le marché secondaire des services système fréquence.*
La CRE demande également à RTE de mettre en place, ***d'ici le 1er janvier 2017, un processus simplifié****, même rudimentaire, permettant la diffusion aux acteurs des offres sur le marché secondaire des services système fréquence.*

Dispositif simplifié:

RTE a mis en place début janvier 2017 une simple liste de diffusion d'email
Les responsables de réserve peuvent s'y abonner et envoyer des messages au format libre
Inscription à la liste de diffusion via marketservices@rte-france.com (prévoir un délai de traitement)
Exemple de message envoyé (anonymisé) ➔


mar. 17/01/2017 18:11
[redacted]
[Semaine 03]: offre d'échange R1
À ⊞ RTE
[redacted]
Vous avez transféré ce message le 17/01/2017 18:54.

Bonjour,

Nous sommes vendeurs de capacités de Réserve Primaire entre 1 MW et [redacted] MW pour les journées du 19, 20, 21, et 22 janvier 2017 sur tous les créneaux horaires.

Dans le cas d'un intérêt pour un échange, je vous prie de bien vouloir me contacter directement.

Cordialement,

Retour des acteurs ?

4

DÉFINITION DU DISPOSITIF CIBLE DE MARCHÉ SECONDAIRE FACILITÉ

Proposition 1: Maintien de la liste de diffusion

ou

Proposition 2: Accès à un site sharepoint RTE

Autres options ?

Pour accéder au site, un login/mot de passe individuel sera nécessaire. Ce login s'obtient en faisant une demande à RTE. Deux types de compte existent :

- Lecture seule
- Lecture et écriture

Une fois sur le site, l'utilisateur a la possibilité de renseigner une proposition d'achat / vente de réserve en remplissant un formulaire.

Décision en séance

Les champs envisagés sont les suivants :

- Responsable de Réserve
- Date / période de validité
- Achat / vente
- Type de réserve
- Volume proposé
- Prix proposé
- Commentaires
- Mail de contact

Il est possible de consulter la liste des offres présentes et passées

Tous les responsables de réserve inscrits renseignent aussi leurs coordonnées

5 CONSULTATION PUBLIQUE RÉGIONALE FCR

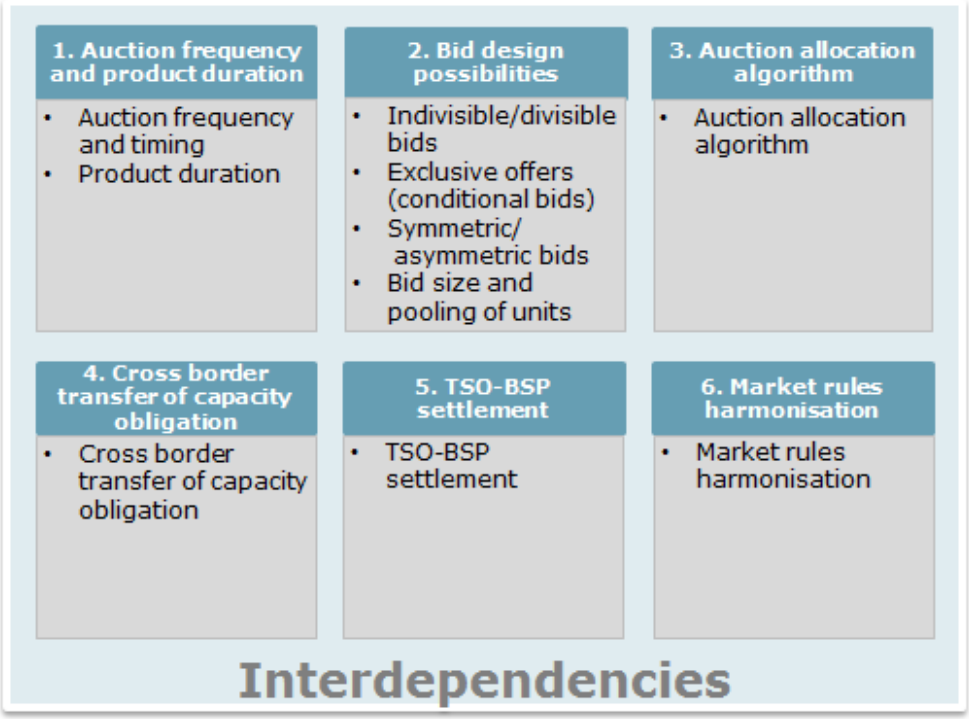
Contexte :

Les GRT et les régulateurs de la coopération FCR cherchent à étudier les améliorations possibles de la coopération

Une consultation publique régionale est actuellement menée par les GRT en coordination avec les régulateurs

Les GRT feront ensuite une proposition commune aux régulateurs mi mai 2017

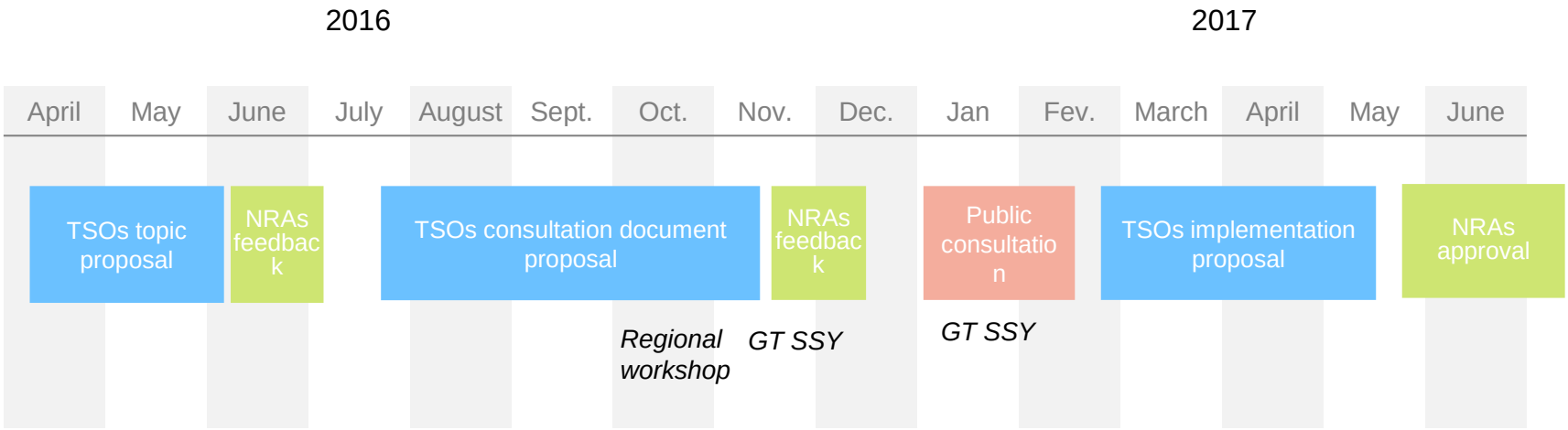
Périmètre de la consultation :



Des questions de compréhension ?

Calendrier

La consultation publique régionale est en cours. Réponses jusqu'au 11 février 2017



Des questions sur la calendrier?

MODALITÉS DE RÉPONSE

Réponses en anglais exclusivement sur le portail ENTSO-E: https://consultations.entsoe.eu/

9. What product duration do you prefer: weekly, weekly peak-offpeak, day (24h), 4 hours, 1 hour, other? - Please explain your answer

(Required)

- ○ Weekly
- ○ Weekly peak - offpeak
- ○ Day (24h)
- ○ 4 hours
- ○ 1 hour
- ○ Other
- ○ No opinion

Explanation (Required)

Des questions sur les modalités ?